



## Compte rendu de l'audience avec le nouveau DRFIP du 7 juillet 2022

Le nouveau Directeur a proposé une audience commune à l'ensemble des syndicats à 14H.  
L'intersyndicale FO-SFP-CFDT-CGT s'était réunie le matin pour convenir des points à aborder.

Le nouveau Directeur nous a indiqué avoir voulu une rencontre rapide pour marquer l'importance qu'il attache au dialogue social. Cette audience est pour lui un 1<sup>er</sup> tour d'analyse de la situation dans le département.

La délégation FO DGFIP 67 en a pris acte mais nous le jugerons sur les actes !

### Les agents, la situation des services, le NRP, les conditions de travail :

L'intersyndicale lui a rappelé l'existence de 8 fiches de signalement collectives depuis décembre 2018, une médiation nationale avortée et une grève locale, en lien avec les conditions de travail.

FO a particulièrement insisté (en développant un peu les situations) sur les services particulièrement en souffrance actuellement : la Trésorerie de Bischwiller, le SGC d'Erstein, le Centre de contact, une partie du SDIF, la Trésorerie de Strasbourg Amendes, les SIE (notamment avec l'antenne de Forbach), les antennes des SIP, les SGC.

Les motifs sont variés mais, pour beaucoup, liés au NRP, et parfois au management et à l'organisation.

Les représentants FO ont également rappelé la situation des effectifs projetée au 31/12/2022 par la DG qui indique des vacances d'emplois, après mouvement national, de 67,8 agents de catégorie C et 48,8 de catégorie B (soit - 116,6 pour les deux) ainsi que 7,1 pour les inspecteurs (soit -123,7 au total).

Le Directeur a été extrêmement surpris par l'importance de ces vacances.

Le Chef du Pôle Ressources (M. Eric D.) a tenu à préciser que ces chiffres ne tiennent pas compte de l'affectation, par la suite, de 29 agents C stagiaires, 11 contractuels C (en cours de recrutement) et 3 PACTES (en décembre) ainsi que 6 contractuels B 12 mois.

FO DGFIP 67 en a profité pour redemander la situation des emplois et des vacances au 30/06/22, la liste des emplois gelés au dernier mouvement, la liste des ALD, etc.

Rebondissant sur nos demandes, le Directeur est même allé plus loin puisqu'il a promis de nous donner, l'année prochaine avant le mouvement, la liste des postes vacants !

En réponse, le Directeur a précisé que les situations de transition sont compliquées et que c'était une chance que le NRP soit terminé rapidement.

L'accompagnement des services va continuer après le NRP.

Il faut éviter de concentrer les vacances d'emplois aux mêmes endroits, utiliser l'EDR, régler les problèmes d'organisation, apporter une solution aux problèmes managériaux.

Les difficultés ne sont pas insurmontables, même si dans le département les services sont plutôt gros.

Pour l'antenne de Forbach, le rôle de la Direction est d'accompagner au mieux et de gérer les prélèvements d'emplois en 2023.

Le NRP a été contesté mais la responsabilité de la Direction est de se pencher sur les problèmes des services et de les régler, y compris l'appui à l'encadrement.

La Direction locale se battra avec la DG pour avoir le plus grand nombre d'affectations possible.

Le recrutement de contractuels est une solution possible mais limitée.

FO a tenu a rappelé sa position : le recrutement dans la Fonction publique doit se faire par concours et doit correspondre à un recrutement d'agents sous Statut. Le Directeur était d'accord avec nous... !

Les représentants FO ont également spécifié que les agents impactés par le NRP avaient dû choisir entre suivre leur mission, avec un impact négatif sur leur vie personnelle et familiale, et sur leur pouvoir d'achat (FO en a profité pour insister sur le coût de la vie très élevé dans le Bas-Rhin) ou procéder à un choix géographique avec un nouveau métier à apprendre, ce qui a constitué un traumatisme pour certains.

Le Directeur n'a pas nié cette réalité.

Pour lui la question de la formation à un nouveau métier est un enjeu majeur.

**La canicule** : La Direction respectera les consignes nationales et n'ira pas au-delà.

### **L'accueil** :

L'intersyndicale a questionné le Directeur sur sa vision de l'accueil. Il a répondu que c'était un sujet important de la feuille de route laissée par l'ancienne Directrice et important pour la Centrale.

Il constate que l'accueil France Service et en Mairie et que les antennes de SIP fonctionnent bien.

Les représentants FO l'ont contredit sans équivoque :

- le nombre d'accueil en FS et Mairies est ridicule ;

- le nombre d'accueils physiques dans les SIP est revenu à son niveau d'avant Covid et la diminution des appels téléphoniques et des e-contacts ne compense pas du tout ;

- les antennes étaient sous-calibrées et il n'y a qu'à voir le résultat du mouvement de mutation local pour affirmer que les agents les fuient.

Le chef de Pôle Missions (Jean-Yves M.) ne voit évidemment pas les choses de la même manière, mais ça n'étonnera personne.

### **Covid**:

L'intersyndicale souhaitait que la direction veille à anticiper la possible reprise de l'épidémie et remettre à disposition gel et lingettes, notamment.

La Direction a précisé que personne ne devait baisser la garde, notamment les gestionnaires de site. Il y a du stock, il suffit de demander.

### **EDR**:

Rien de neuf par rapport à leur dernière réunion. Il n'existe pas de menace quant à la pérennité de l'EDR en l'état. L'objectif n'est pas de sédentariser les équipiers. Il faut par contre regarder l'adéquation entre les spécialités des équipiers et les besoins de services. Le télétravail concerne l'EDR comme tous les autres services. Le chef du Pôle Missions a conclu par cette formule : l'EDR c'est la souplesse et c'est sur place.

### **Le télétravail (TT)**:

FO a questionné le nouveau Directeur sur sa vision du TT, sachant que l'ancienne directrice y était très favorable.

Pour lui, le TT est une réalité, un acquis, dans le cadre existant et le bon fonctionnement d'un service. Il faut trouver le bon équilibre avec les demandes des agents, dans le respect de l'accueil, des missions et des agents qui ne télétravaillent pas.

L'audience s'est terminée un peu avant 16H.

Les représentants FO ont remis au Directeur, en fin de séance, un exemplaire de nos déclarations liminaires lues au CHSCT du 22 juin et au CTL du 28 juin.

Pour toute question ou précision, n'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner.

La délégation FO DGFIP 67 : José PEREIRA – Marie-Claire SAIDOU

**Le Service public a une longue histoire;**

**Par la FOrcé du collectif, à nous de lui donner un avenir.**